



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N°456 FEVRIER 2025

LE PETIT CHALLAISIEEN



2 janvier 2025, un beau lever de soleil

(photos de F. SUDAN et R. ALTHERR)

Actualité de février

Samedi 1 : 19h30 soirée fondue de la Grappe

Samedi 7 : 19h00 soirée Blind test du Sou des Ecoles

Dimanche 9 : cours de zumba de la Gym au profit de La Ligue contre le cancer

Vie pratique

Mairie de Challex
216, rue de la Mairie
04 50 56 30 10 ~ challex@challex.fr



Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi	9h00-12h30	-
Mardi	9h00-12h30	14h00-19h00
Mercredi	9h00-12h30	-
Jeudi	-	14h00-19h00
Vendredi	9h00-12h30	-

Horaires d'ouverture de l'agence postale à la Mairie



Lundi	10h00-12h15	-
Mardi	10h00-12h00	15h00-18h30
Mercredi	10h00-12h15	-
Jeudi	-	15h00-18h30
Vendredi	10h00-12h00	-

Messes de février

samedi 1er	Thoiry	18h00
dimanche 2	Challex	10h00
samedi 8	Thoiry	18h00
dimanche 9	Collonges	10h00
samedi 15	Saint Jean de Gonville	18h00
dimanche 16	Farges	10h00
samedi 22	Thoiry	18h00
dimanche 23	Péron	10h00

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser par e-mail au père Ishaq BARKAT : ishabarkat@gmail.com ou tél : 04 50 41 20 86

Cultes de février

dimanche 2	Divonne	10h00
dimanche 9	Ferney Voltaire	10h00
dimanche 16	Divonne	10h00
dimanche 23	Ferney Voltaire	10h00

Agenda challaisien 2025

Février

samedi 1	La Grappe	19h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Soirée fondue
vendredi 7	Le Sou des Ecoles	19h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Blind Test
samedi 8	Verger du Tiocan	De 9h00 à 12h00	Au verger ou Maison des associations de Péron	Cours théorique de taille
dimanche 9	La Gym	De 11h00 à 12h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Cours zumba au profit de la ligue contre le cancer
mardi 11	Poivre & Sel.	dès 11h30	Salle Saint Maurice	Rencontre
samedi 15	Verger du Tiocan	De 9h00 à 12h00	Au Verger du Tiocan	Cours pratique de taille
s-15 et d-16	Cirque Dupeyron		La Halle	Spectacle
jeudi 20	Les Petites Scènes	20h00	Maison Des Sociétés	Assemblée Générale
vendredi 21	La Chasse	19h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Concours de belote

Mars

samedi 1	Les Bourrus	dès 10h00	Mucelle	Vente de boudin
dimanche 2	AAP	12h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Botato
mardi 11	La Coopérative Scolaire	16h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Carnaval
vendredi 21	La Grappe	20h00	Maison Des Sociétés	Assemblée Générale
samedi 22 au dimanche 23	Les Ornithos		Salle Jean-Antoine Lépine	Exposition
samedi 29	USC	20h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Soirée dansante

Mot du maire



Chers Challaisiens, chères Challaisiennes

Pour ceux qui n'ont pas pu venir aux vœux du Maire et pour résumer : ce fut le moment de remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont œuvré pour le bien de la commune en 2024 :

- *les représentants des services de l'Etat,*
- *les élus d'ici et d'ailleurs,*
- *le personnel communal,*
- *les nombreuses associations,*
- *les enseignantes,*
- *les artisans, les agriculteurs et vous tous chers Challaisiens.*

J'ai également eu une pensée pour les familles endeuillées, en évoquant la disparition de Challaisiennes, Challaisiens piliers de l'histoire de notre village.

Cette année 2024 a été particulièrement marquée par les nombreux travaux d'urgence afin de remédier à des infiltrations, des pannes, des incivilités, des tentatives de cambriolage.

Heureusement nos associations ont su animer le village de manière très variée : spectacles, concerts, lotos, repas, bric-à-broc, compétitions, commémorations, expositions...

2025 a commencé avec déjà d'agréables perspectives :

le pool administratif va pouvoir fonctionner au complet,

le périscolaire également, le terrain de foot sera livré dans le courant de l'été,

de nouvelles expositions et animations vont voir le jour

et nous espérons pouvoir trouver des solutions aux dépôts sauvages de détritiques et aux diverses incivilités.

La sécurité va continuer d'être améliorée dans le village.

L'équipe municipale va poursuivre son travail en préservant l'intérêt général de la Commune qui bien sûr doit l'emporter sur l'intérêt particulier.

Je réitère tous mes vœux pour cette année 2025 : qu'elle apporte santé, sérénité, joie et prospérité, selon la phrase de Nelson Mandela : « j'ai adopté pour idéal une société démocratique et libre où tout le monde vivrait dans la paix et avec des chances égales ».

Enfin, l'année dernière, année bissextile le mois de février s'était démarqué avec sa journée supplémentaire mais cette année février a pointé le bout de son nez délesté de sa « journée bonus », ce qui ne nous empêchera pas de venir faire la fête avec La Grappe qui sait mettre en lumière les actions de la Municipalité de façon burlesque.



Nous aurons aussi l'occasion de fêter la Chandeleur en famille ou entre amis autour de fameuses crêpes et d'une bolée de cidre.



Pour rappel, ce mois est un indicateur météorologique car si février pleure, mars rit. Alors espérons que les prévisions seront propices à l'arrivée du printemps.

Aline Hofer Favre

RESUME DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Présents : Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Jean-Pierre SZWED – Brigitte FLEURY - Corentin RINALDI Jocelyne BLAZER BELTRAN - Cédric HERNALSTEENS – Marie-Julie SENEZE – Martial MEDA – Sandrine SHAW – Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA

Absents ayant donné procuration : Françoise SUDAN (procuration à Brigitte FLEURY) – Patricia ALTHERR (procuration à Sandrine SHAW) - Nolwenn SUDAN (procuration à Aline HOFER FAVRE) - Cyrielle CHAMOT (procuration à Jocelyne BLAZER BELTRAN)

Absents : Xavier MAIRE - Yoann FURNON - Nicolas JAN

Madame le Maire ouvre la séance à 19h39

Approbation des procès-verbaux des 3 et 26 septembre et du 7 octobre 2024.

Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

Délibération n°67-2024 : désignation d'un(e) secrétaire de séance.

Sandrine SHAW est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Délibération n°68-2024 - Modifications du tableau des emplois communaux

Le tableau des emplois par délibération du 27 juin 2024 nécessite d'être réactualisé au regard des prochains mouvements de personnels.

Le Conseil municipal, au vu des besoins de réorganisation des services et de renforcement des postes clés, décide, à la majorité avec une abstention, de modifier le tableau des emplois permanents.

- **suppression du poste d'agent comptable**, gestion des associations et du cimetière, à temps non complet de 28 heures,
- **création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe**, à temps complet de 35 heures, incluant également la gestion des concessions du cimetière et de la poste communale ;
- **création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet de 35 heures par semaine** pour les fonctions d'accueil, d'état civil, de gestion des associations et des élections, poste vacant suite à la mobilité interne de l'agente ;
- **création d'un poste d'ATSEM à temps complet de 35 heures par semaine** (temps de travail annualisé), service scolaire, poste vacant suite au départ de l'agente par voie de mutation.

En raison des délais contraints pour, l'Assemblée accepte, à l'unanimité, le recrutement sur les emplois permanents, postes de l'accueil et d'ATSEM. **Le nouveau tableau des emplois permanents de la commune sera appliqué** à compter du 1er janvier 2025 pour le poste de l'accueil et 5 janvier 2025 pour le poste d'ATSEM.

Délibération n°69-2024 - Adhésion contrat groupe d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion 01, échu au 31/12/2024

Le Centre de Gestion a retenu l'offre économiquement la plus avantageuse définis dans le cahier des charges. Le marché d'assurance a été attribué au groupement : CNP Assurances / WTW France, pour une durée de 4 ans. Le contrat conclu sur ces bases prendra effet au 1^{er} janvier 2025.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver les taux et prestations négociés pour la collectivité de Challex par le Centre de gestion dans le cadre du contrat groupe d'assurance des risques statutaires, d'adhérer à compter du 1er janvier 2025 au contrat d'assurance groupe et jusqu'au 31.

Délibération n°70-2024 : Adhésion à la convention de participation « Prévoyance » souscrite par le Centre de Gestion

Le Centre de Gestion de l'Ain a souscrit une convention de participation pour le risque « Prévoyance » auprès de TERRITORIA MUTUELLE pour une durée de 6 ans.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » conclue entre le Centre de Gestion de l'Ain et TERRITORIA MUTUELLE, à effet au 1^{er} janvier 2025,

Délibération n°71-2024 - Renouvellement des contrats d'assurances de la commune pour la période du 1/1/2025 au 30/12/2030

Les contrats d'assurances en cours, conclus auprès de la SMACL Assurances, arriveront à leur terme le **31 décembre 2024**. SMACL assurances propose un coût annuel de 13 998,66 €. Garanties pour le mobilier urbain, les édifices ruraux et les monuments aux morts : **15 000 €**. SMACL Assurances présente un tarif inférieur à d'autres contrats d'assurance.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre de SMACL Assurances, d'autoriser le Maire à signer tout document relatif à cette consultation, d'imputer cette dépense au budget de la ville.

Délibération n°72 – Projet d'installation d'un distributeur automatique à baguettes de pain

Afin de pallier l'absence d'une boulangerie, alors que la population est demandeuse de ce service de proximité, il est proposé l'installation d'un distributeur automatique de pain, dans le but d'offrir un service complémentaire.

L'installation sous-entend qu'un artisan-boulangier remplisse régulièrement la machine.

Le Conseil municipal décide à la majorité, 3 voix contre, 1 abstention, l'installation d'un distributeur automatique de baguettes de pain, d'autoriser Madame le Maire à contacter « maBaguette » pour connaître les modalités financières, définir le lieu d'installation après concertation entre les membres de l'Assemblée, d'autoriser Madame le Maire à engager des discussions et à négocier les termes d'une convention avec Monsieur Humbert, boulanger, de soumettre au Conseil municipal la convention finalisée pour approbation avant signature.

Rapport des commissions

Sécurité

Travaux, aménagements en cours et à venir :

Un STOP au croisement Route de Dardagny et Rue Saint Maurice

Bande piétonne et zone de partage limité à une vitesse de 20 km/h, rue Saint Maurice:

Marquages rue de la Craz limitée à une vitesse de 30 km/h.

Rue Champ Novaz : l'objectif est de déterminer le marquage adéquat afin de diriger les véhicules dans le bon sens.

Rue de la Mairie : Des aménagements sont en préparation, mais les détails précis restent à finaliser.

Réunion de suivi :

Une réunion est prévue pour le mercredi 27 novembre afin de discuter d'autres rues et routes à aménager. Complément d'informations - Sécurité voirie et autres mesures.

Vitesse au niveau du virage de la Fruitière et au niveau du hameau de la tuilière. Des mesures seront prises concernant la vitesse dans ces zones, avec un marquage et une signalétique appropriés après la réfection du revêtement de la route et de la Tuilière.

Réunion publique "Voisins Vigilants" :

Une réunion publique a été tenue sur le programme "Voisins Vigilants" en présence de l'adjudant Cabrera, de la brigade de gendarmerie. Malgré quelques nuisances, il a été rappelé que la commune reste un village calme et sécurisé.

Visite de sécurité avec le SDIS 01 :

Une visite de sécurité à la Challaisienne a eu lieu avec l'adjudant BALLAND, Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 01). Un nouveau classement a été attribué à cet établissement approuvé par les membres de la sous-commission ERP/IGH en préfecture. Ce classement implique qu'il n'y aura plus de contrôle annuel, mais qu'une personne responsable pour chaque événement devra être formée à la sécurité incendie et devra savoir utiliser un extincteur en cas d'urgence.

Sécurité à l'EHPAD :

Une visite de sécurité a été réalisée à la résidence des Cyclamens, il a été confirmé que toutes les normes de sécurité sont conformes.

Cadre de vie rapporté par Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA

Réunion octobre 2024 : le coût de la gestion des déchets par Sivalor a été discuté, s'élevant à 60 000 euros par an.

Réunion novembre 2024 : la rupture du contrat avec Suez a été décidée

Mise en place d'un nouveau site de gestion des déchets, qui sera opérationnel à partir d'avril 2025.

Col de la Faucille : construction de salles pour l'Office du tourisme.

Pays de Gex : Construction d'un bâtiment à destination des entreprises

Pays de Gex Agglo : nouveau bâtiment pour la communauté d'agglomération.

Environnement rapporté par Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA

Le coût des bornes de recharges électriques est estimé à 25 000 euros par borne.

L'installation de ces bornes deviendra bientôt obligatoire dans les communes, bien qu'il semble que l'Agglomération ne fournira pas d'aide financière à ce sujet.

Dossier « associations » rapporté par Jocelyne BLAZER BERTRAN

Octobre 2024 - Dernier repas spectacle de la jeunesse.

« Commission du personnel » rapportée par Brigitte FLEURY

2 postes à pourvoir (ATSEM et Agent d'accueil).

CCAS rapporté par Brigitte FLEURY

Repas des Aînés le 24/11/2024

Nos aînés étaient contents. Nous avons eu de bons retours. Ils ont été notamment très émus par la prestation des danseurs / danseuses de l'AJLC.

Conseil Communautaire rapporté par Brigitte FLEURY

L'Agglomération prévoit de dépenser 1,8 million d'euros pour l'acquisition de 40 places de parking à Gex, dans le but de créer un Parc de Stationnement Relais (P+R).

Points Divers :

Nouveau terrain de football : le projet pour la construction d'un nouveau terrain de football avance

Pôle métropolitain genevois - Objectif 2050 - Mobilité - Le plan est consultable en mairie.

Appel téléphonique du sous-préfet de Gex. Le CERN a eu toutes les autorisations pour organiser une réunion publique afin de présenter à Challex le projet le 10 décembre 2024 à 18h00.

« Education » rapporté par Marie-Julie SENEZE

Le Conseil d'école s'est déroulé. Prévisions 2025 du nombre d'élèves : mêmes bases que cette année.

Proposition du Conseil municipal des enfants.

Nouveau mobilier à la cantine / garderie

Le dépose-minute n'est malheureusement pas respecté devant l'école.

Projet NEFLE - RDV le 5 décembre 2024 avec la conseillère, Mme Collet, pour connaître la viabilité du projet avant dépôt du dossier

Clôture de la séance à 21h44.

RESUME DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024

Présents : Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Patricia ALTHERR - Brigitte FLEURY - Yoann FURNON - Françoise SUDAN – Martial MEDA – Sandrine SHAW – Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA - Nolwenn SUDAN- Jocelyne BLAZER

Absents ayant donné procuration : Jean-Pierre SZWED (procuration à Aline HOFER FAVRE à 19H50)

Absents : Corentin RINALDI - Cédric HERNALS-TEENS - Marie-Julie SENEZE - Nicolas JAN - Xavier MAIRE - Cyrielle CHAMOT

Délibération n°73-2024 - Désignation d'un(e) secrétaire de séance.

La candidature de Patricia ALTHERR est approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 74-2024 - Instauration d'une gratification des stagiaires de l'enseignement Supérieur

Madame le Maire rappelle que des étudiants de l'enseignement supérieur peuvent être accueillis au sein de la collectivité pour effectuer un stage dans le cadre de leur cursus de formation. Madame le Maire précise également que le versement d'une gratification minimale à un stagiaire de l'enseignement supérieur est obligatoire lorsque la durée du stage est supérieure à deux mois consécutifs ou non. Cependant, lorsque le stage est inférieur ou égal à deux mois, la collectivité peut décider de verser une gratification, non

obligatoire, dont le montant et les modalités de versement sont fixés par délibération.

La durée de deux mois s'apprécie en tenant compte de la présence effective du stagiaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide moins une abstention :

- d'instituer le versement d'une gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur accueillis dans la collectivité selon les conditions prévues ci-dessus.

- d'autoriser Madame le Maire à signer les conventions à intervenir.

Délibération 75-2024 - Etat d'assiette des coupes de bois en forêt communale de Challex

Madame le Maire donne lecture à l'Assemblée de la lettre du directeur de l'agence Ain Loire Rhône de l'Office National des Forêts, relative à la proposition d'inscription des coupes pour l'exercice 2025 dans les forêts relevant du régime forestier de la commune de Challex

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve à l'unanimité, l'état d'assiette de la coupe 2025 présenté dans le tableau.

- Pour la coupe inscrite, précise la destination des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de commercialisation.

- Donne pouvoir à Madame le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

-Autorise Madame le Maire à signer tout document concernant l'état d'assiette.

Délibération n° 76-2024 - Offre commerciale Pro-Audit – Parc informatique et téléphonie

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée les nombreux problèmes techniques rencontrés au sein des infrastructures informatiques et téléphoniques de la commune.

Après avoir examiné les besoins urgents et entendu la présentation de Pro-Audit le 28 novembre 2024, après délibération, le Conseil municipal moins une abstention :

1. Autorise Madame le Maire à engager des discussions plus approfondies avec Pro-Audit afin de définir les modalités de collaboration.

2. Autorise Madame le Maire à revoir tout le parc informatique et la téléphonie en collaboration avec Pro-Audit

3. Accepte le coût trimestriel d'un montant de 2 785,22 € HT pour gestion de la téléphonie mobile, téléphonie fixe, solutions informatiques et maintenance complète du parc.

Municipalité

4. Accepte la prise en charge financière par Pro-Audit des contrats en cours avec NBN et Alliance Réseau.
5. Autorise Madame le Maire à signer le contrat et tous les actes y afférents.
6. Demande d'inscrire les crédits prévus à cet effet au budget.

Délibération n° 77-2024 - Modification des règlements intérieurs et conventions des salles communales

Considérant la nécessité d'adapter les règlements intérieurs et les conventions liées à la mise à disposition des salles communales aux nouvelles modalités de paiement (signature sur autorisation de prélèvement) et à l'engagement du respect des consignes de sécurité, l'Assemblée est appelée à délibérer.

Rappel : toute casse sera dorénavant payante. La commune a commandé récemment de la vaisselle pour un coût de 400€.

La municipalité ne peut plus accepter de chèques de caution. Obligation des associations d'avoir en leur sein une ou plusieurs personnes référentes pour la sécurité. En effet, l'organisateur s'engagera à désigner une personne référente durant toute l'occupation de la salle, formée à la sécurité incendie et acceptant cette charge. Elle devra être présente pendant tout l'événement et devra être formée sur les conduites à tenir en cas d'incendie et être entraînée à la manœuvre des moyens de secours et devra être joignable par téléphone pendant toute la durée de l'occupation.

La municipalité se rapprochera auprès de divers intervenants pour des formations, soit auprès des sapeurs-pompiers, soit auprès d'une assurance. Pourquoi ne pas ouvrir cette formation au public ?

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la mise à jour des nouveaux règlements intérieurs et des nouvelles conventions des salles communales, applicables au 1er janvier 2025, conformément aux documents présentés en annexe.
- Demande que les règlements intérieurs actualisés soient systématiquement diffusés à l'ensemble des utilisateurs lors de chaque réservation et affichés à l'intérieur des salles communales afin d'assurer leur consultation.
- Autorise Madame le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la mise en application de cette décision.

Délibération n° 78-2024 - Changement de délégué de la commune à la commission intercommunale « Finances »

Madame le Maire rappelle que, par délibération du 24/09/2020, le Conseil communautaire de Pays de Gex

Agglo a approuvé la création de 7 commissions communales, et fixé le nombre de membres aux commissions à 1 représentant par commune.

A l'issue du renouvellement du Conseil municipal du 2 avril 2023, l'Assemblée a désigné M. Michel PETER pour représenter la commune au sein de la commission « Finances ».

Il s'avère que le calendrier des réunions de cette commission ne permet pas à M. Peter d'y participer en raison de ses obligations professionnelles.

Considérant que seule Brigitte FLEURY se porte candidate, le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- Désigne Brigitte FLEURY comme représentante à la commission intercommunale « Finances »
- Annule la délibération n° 34-2023 du 20 avril 2023 désignant les délégués aux commissions Intercommunales
- Fixe la nouvelle liste des représentants comme suit :
 - Commission Finances : Brigitte FLEURY
 - Commission Environnement : Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA
 - Commission Economie, Tourisme, Innovation : Nolwenn SUDAN
 - Commission Aménagement : Cédric HERNALSTEENS
 - Commission Déplacements : Jocelyne BLAZER
 - Commission Cadre de vie : Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA
 - Commission Santé solidarité : Brigitte FLEURY

Rapport des commissions :

CCAS : La distribution des colis des aînés s'effectue sans problème grâce à l'implication des membres du CCAS secondés par J-P Szwed.

URBANISME :

Rencontre avec un pétitionnaire du lotissement des Coteaux de Challex sous l'église.

Diverses demandes de poses de panneaux photovoltaïques et piscines.

AGGLOMERATION

Visite de la Maison des entreprises à Saint-Genis-Pouilly.

Travaux sur la rue des Prairies dès janvier 2025 pour une durée de 5 mois.

PERSONNEL

La municipalité est à la recherche d'une ATSEM pour début janvier 2025 et d'un agent d'accueil.

Municipalité

BATIMENT

L'onduleur et les panneaux photovoltaïques sur la Halle ont été changés.

DIVERS

Michel PETER nous apprend que les créations éventuelles des pistes cyclables seraient à notre charge.

La Mairie a envoyé des courriers, dès juillet dernier, demandant la taille de haies qui dépassent dangereusement sur le domaine public. Pas de réponse pour le moment.

Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA demande qui de nous veut faire partie d'un groupe de travail afin de construire des boîtes à livres.

23 décembre 2024 : défilé des agriculteurs sur leurs tracteurs.

Une réunion d'informations concernant les sondages du projet du Futur Collisionneur Circulaire (FCC) été organisée par le CERN le 10 décembre 2024 à 18h30, suivie à 20h par une autre séance d'informations et une autre par l'association Pacte pour la Transition – Challex.

Contrôle de l'APAVE des aires de jeux de l'espace scolaire, bibliothèque et du stade le 18/12/2024.

Une balançoire a été vandalisée.

EVENEMENTS

Jocelyne BLAZER BELTRAN nous énumère les nombreuses manifestations du mois de décembre, annoncées d'ailleurs dans le Petit Chalaisien, dont les Fenêtres de l'Avent.

L'inter-société souhaite acheter une nouvelle chambre froide

PAYS DE GEX AGGLO

Transport à la demande : axé principalement dans le Nord Gessien où tout se déroule bien.

Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA gère le recensement des entreprises siégeant à Challex, sachant qu'il est nécessaire de dissocier les entreprises des associations. Une fois la liste faite, elle sera diffusée via « le Petit Chalaisien ».

La séance est levée à 22h10

INFOS DE LA MUNICIPALITÉ

Travaux dans le village

Depuis fin janvier, la rue des Prairies est en travaux pour le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement.



Les 3 arrêts de bus TPG ont été déplacés provisoirement sur la départementale. Pour la sécurité des usagers, la vitesse sur ce tronçon de la départementale sera abaissée à 30 km/h. Des panneaux le rappelleront.



INFOS DE LA MUNICIPALITÉ



La chenille processionnaire, ennemi public N°1 La chenille est présente sur tout le territoire

Nous sommes entrés dans la **meilleure période de l'année pour lutter contre les chenilles processionnaires** et limiter ce fléau dans la région.

Il ne reste que 3 à 4 semaines avant que les chenilles ne quittent leurs cocons et fassent **leurs premières victimes parmi les chiens et chats**. Chaque année, nous déplorons plusieurs décès ou invalidités liés à ces chenilles.

La chenille processionnaire est la forme larvaire du papillon *Thaumetopoea pityocampa*. La chenille processionnaire doit son nom au comportement inhabituel à l'arrivée du printemps : **les chenilles quittent toutes le cocon hivernal**, les unes derrière les autres, formant une véritable procession.

A l'échelle du pays, la chenille processionnaire colonise tous les ans de nouvelles zones, faisant de leur présence un **réel problème de santé publique en France**, principalement pour vos animaux de compagnie.

Pourquoi la chenille processionnaire est-elle dangereuse ?

Le danger des chenilles processionnaires vient **des poils urticants** qui recouvrent leurs corps. Ces poils orangés, très fragiles, se cassent au moindre contact avec la peau ou les muqueuses, **libérant un venin fortement toxique et allergisant**.

Des lésions graves, invalidantes, parfois mortelles

Le venin contenu dans les poils urticants a des propriétés cytolytiques pour les muqueuses les plus fragiles comme la langue et les joues.

En cas de contact, une zone circulaire violacée apparaît rapidement. En l'absence de rinçage rapide, la lésion évolue vers une nécrose irréversible. Il est fréquent que des chiens perdent des morceaux de langue suite à un contact chenilles.

Lorsque les réactions sont violentes, **le risque d'étouffement est important**. Dans les cas les plus graves, le choc anaphylactique peut provoquer le décès rapide de l'animal touché.

A chaque nouveau printemps, les urgences vétérinaire croulent sous le nombre croissant de **chiens et chats victimes des chenilles processionnaires**.

Pourtant, la chenille n'est **dangereuse qu'une seule fois par an**, à la sortie de l'hiver. En dehors de leur migration, ces larves restent dans leurs cocons, perchés à plusieurs mètres du sol dans les branches des pins et sapins.

C'est pendant cette hibernation que vous allez pouvoir **lutter efficacement contre leur présence dans vos jardins et espaces publics** et éviter les futurs drames printaniers.



Les principales recommandations sur cette période critique dans un article, alertant sur les mesures à prendre maintenant ! Vous pouvez accéder à cet article en cliquant sur le lien suivant :

Chenilles processionnaires, 1 mois pour agir maintenant !

Enfin nous vous rappelons que vous pouvez être mis en relation avec **un vétérinaire de garde 24h/24** et gratuitement.

- **Numéro de téléphone** : 3115 (gratuit depuis fixes et mobiles)
- **Site internet** : www.urgences-veterinaires.fr



INFOS DE LA MUNICIPALITÉ



PLONGÉE DANS L'OBSCURITE

En sortant d'une soirée festive à la salle J-A Lépine, des Challaisiens ont été surpris de devoir retrouver leur chemin ou leur véhicule dans la nuit noire, sans éclairage.

UN SUCCES

Depuis l'été, le parking de l'espace Sanfély n'est plus éclairé à partir de 23h.

La décision a été prise par la Mairie afin de lutter contre les rodéos et le commerce de produits illicites qui perturbaient dangereusement la sécurité du village. La mesure a été assortie de la pose de ralentisseurs. Le résultat est très satisfaisant.

LA PEUR DU NOIR

Se déplacer dans le noir est mal vécu par de nombreuses personnes. La crainte d'une chute ou d'une rencontre brutale avec un objet est bien compréhensible.

LES SOLUTIONS

Certains ayant mal vécu cette expérience ont la prudence de s'équiper désormais d'une petite lampe de poche lors de sorties nocturnes, car il faut reconnaître que beaucoup de personnes ne savent pas utiliser la fonction « éclairage » de leur portable.

D'autres prennent soin de se garer dans le parking latéral, le chemin étant équipé de quelques lumières au sol.

AVEZ-VOUS DES PROPOSITIONS ?

Faites-les parvenir à la mairie « commission sécurité », elles seront accueillies avec bienveillance, nous en tiendrons compte et elles pourront peut-être se voir réalisées facilement afin d'améliorer le bien-être de tous.

La commission sécurité

CARNET



- Mme Marie-Claude DARGAUD, née le 16 mai 1951 au Maroc, décédée le 21 novembre 2024 au 554 rue de la Treille (les Cyclamens) à Challex
- Mme Vreneli HERTIG, née le 21 février 1930 en Suisse, décédée le 25 novembre 2024 au 554 rue de la Treille (les Cyclamens) à Challex
- M. Laurent, Toussaint GIUDICELLI, né le 1^{er} novembre 1963 à Challex, décédé le 23 décembre 2024 à Bourgoin-Jallieu
- Mme Lise, Maire, Andrée FELISAZ, née le 11 octobre 1940 à Annemasse, décédée le 23 décembre 2024 au 554 rue de la Treille (les Cyclamens) à Challex
- Mme Suzanne, Fernande MARIN, née le 12 mai 1929 à Aix en Provence, décédée le 24 décembre 2024 au 554 rue de la Treille (les Cyclamens) à Challex
- Mme Anne, Henriette, Marthe CHEVALLIER-CORNETTE, née le 5 décembre 1938 à Paris, résidente aux Cyclamens, décédée le 13 décembre 2024 à Saint-Julien en Genevois
- Mme Jeanine CHARVET, née le 27 août 1934 à Sartrouville, résidente à Challex, décédée le 31 décembre 2024 à Saint-Julien en Genevois
- Madame TRUFFAZ épouse DALL'IGNA Yvette Julia, née le 30 janvier 1931 à Thoiry (Ain), décédée le 22 janvier 2025 au 554 rue de la Treille (les Cyclamens) à Challex

HOMMAGE



Jeanine CHARVET

Maman

Pas facile de résumer 90 ans de vie plus que bien remplie.

Mariée à René, mère de 7 enfants dont une Viviane partie après seulement 12 jours.

Mémé de 15 petits enfants.

Arrière-grand-mère de 14 arrière-petits-enfants.

Une vie professionnelle en tenancière de bistro-restaurant-pension pendant de nombreuses années durant lesquelles le centre du village fut très animé le soir avec les retours de La Fruitière et le dimanche après le foot.

Certains se rappellent sûrement de ton civet de marcassin au gratin de cardons et l'omelette norvégienne dont la réputation avait franchi les frontières du pays de Gex.

Ensuite, tu retrouves ton premier travail d'aide familiale qui t'amène à sillonner les pays Bellegardien et Gessien.

Vient le bon temps des voyages, repas et fêtes avec votre groupe d'amis, les familles Delaunoy, Perroux et Bachelard et aussi avec les collègues de Vin Union où travaillait Papa.

Quand arrive le moment de prendre ta retraite, tu décides de consacrer ton temps libre, qui ne le deviendra plus vraiment, au bénévolat.

D'un côté tu es avec Papa au club d'athlétisme pour tenir la caravane-buvette devenue légendaire pour tous les athlètes de la région mais surtout dans les associations d'entraide aux personnes en difficulté.

ATu es aussi à l'Accueil Gessien tout d'abord, puis au PGIE dont tu prendras la présidence pendant plusieurs années et fera réinsérer des centaines de personnes dans le monde du travail.

En 2002, enfin tu penses à te poser et vivre pour toi et ta famille.

Malgré les nombreux moments de joie avec les réunions de famille, les mariages, les naissances, les vacances à Port-Barcarès que tu aimais tant avec Papa, les disparitions trop rapides de Nicole 44 ans, Alex 50 ans t'auront beaucoup affectée.

S'en suit la maladie de Papa que tu accompagneras jusqu'à sa mort puis les décès de Pierrot ton frère, Germaine ta sœur, tes 2 beaux-frères Jo et Lamy Rousseau et encore nos 2 cousins Serge et Alain.

Cela fait beaucoup, mais tu as réussi à te relever de ces épreuves et retrouver la joie de vivre avec les naissances des arrière-petits-enfants et des visites d'Eurodisney avec enfants et petits-enfants.

Deux terribles épreuves t'attendent à nouveau, avec les disparitions de ta petite-fille Alexandrine 37 ans et plus récemment ta dernière fille Ghislaine 58 ans.

Très éprouvée, tu te fixes malgré tout l'objectif d'arriver en forme pour tes 90 ans cet été pour faire la fête avec toute ta famille, et tes proches, Katou, Danielle, Lulu qui t'accompagne chaque semaine.

Objectif atteint pour ton bonheur et à nous tous de s'être retrouvés autour de toi

Ces dernières semaines ta santé s'est dégradée, mais tu as tenu comme tu le voulais pour célébrer Noël en dehors de l'hôpital avec ta famille.

Le 31 décembre, jour de réveillon, tes objectifs atteints, tu es partie paisiblement, libérée, entourée de tes enfants et petits-enfants, rejoindre les tiens, ta famille et amis qui certainement t'attendaient pour te souhaiter la nouvelle année.

La place était déjà vide avec les départs de Papa, Pierrot et Mireille, maintenant elle est déserte.

Au revoir Maman, on t'aime

Gilles

INSCRIPTIONS RENTREE 2025

Votre enfant fera son entrée à l'école Simone Veil pour la rentrée 2025/2026, merci de prendre note des informations ci-dessous et de vous y conformer pour réaliser convenablement son inscription.

A/ Rentrée en PETITE SECTION : 1ère année de maternelle

Conditions : être résident de la commune, l'enfant doit être âgé de 3 ans **au plus tard le 31/12/2025 (aucune exception à la règle).**

Documents à fournir le jour de l'inscription :

- **certificat d'inscription** délivré par la mairie (à récupérer en amont en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile **et** du livret de famille)
- photocopie de la pièce d'identité des 2 parents
- photocopie de la pièce d'identité de l'enfant s'il en possède déjà une
- photocopie des vaccins obligatoires à jour soit: Diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP) + Coqueluche + Infections invasives à Haemophilus influenzae de type b + Hépatite B + Infections invasives à pneumocoque + Méningocoque de sérotype C + Rougeole, oreillons et rubéole
- photocopie du jugement de divorce précisant les modalités de garde le cas échéant

B/ Rentrée dans une autre classe, de la MS au CM2 :

Condition : être résident de la commune

- Documents à fournir le jour de l'inscription à l'école :
- **les mêmes que cités précédemment** pour une rentrée en PS
- un **certificat de radiation** émanant de l'ancienne école de l'enfant

Que vous soyez dans le cas A ou B, veuillez **prendre rendez-vous** sur un des créneaux ci dessous **par mail : ce.0010418z@ac-lyon.fr**

Aucune inscription ne sera faite sans RDV ou sans l'intégralité des documents demandés.

Les rendez-vous se tiennent à l'école dans le bureau de la directrice, bâtiment maternelle.

Créneaux possibles : entre 8h30 et 11h30 ou entre 13h30 et 16h

- Vendredi : 21 février - 14/21/28 mars - 04/11/18 avril - 12 mai
- Lundi : 17 mars - 14 avril - 09 mai

Il n'est pas nécessaire que l'enfant soit présent lors de l'inscription pour laquelle il faut compter environ 20 minutes : ce sera l'occasion de réaliser la partie administrative.

Une visite de l'école et de la classe de votre enfant est prévue le 29 août, en matinée. Les horaires précis vous seront communiqués ultérieurement.

Pour information, un service périscolaire (cantine et/ou garderie) est proposé par la commune, un dossier spécifique est à retirer et à rendre en mairie.

Au plaisir de vous accueillir prochainement dans notre établissement,
Stéphanie Coelho, directrice

Quoi de neuf à l'école en ce début d'année... ?

Les élèves ont bien terminé l'année 2024 en ayant notamment la chance de recevoir ce cher Père Noël, accompagné de ses lutines. Il a apporté à tous les élèves des douceurs et a offert à chaque classe un ou des cadeaux : globe terrestre, jeux de carte ou de mathématiques, livres... Toutes les classes furent bien gâtées ! Après des vacances bien méritées, les élèves ont retrouvé le chemin de l'école. Certains ont d'ailleurs rejoint nos classes depuis cette rentrée de janvier : nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous ! Des projets commencés en novembre touchent à leur fin et notamment celui du Vendée Globe. Les classes de CP/CE1, CE1/CE2 et CM2 ont suivi assidûment les péripéties des 40 skippers embarqués dans cette folle aventure en solitaire.

Ce fut un joli projet permettant de lier à la fois des connaissances géographiques, sur le monde marin, la faune, la flore mais aussi des anecdotes de la vie quotidienne des skippers. De quoi s'évader grâce aux vidéos régulièrement postées par les marins, sans même bouger de la classe !

Un autre bon moyen pour s'évader : la lecture ! Les CM2 étaient inscrits aux « Petits Champions de la Lecture ». Ce concours national, visant à favoriser la culture littéraire, comporte plusieurs étapes dont une finale intra-classe. Après plusieurs semaines d'entraînement, celle-ci s'est déroulée le 24.01, à la bibliothèque, lors des « Nuits de la Lecture ».

Un grand merci au jury de bénévoles, dont les membres de Point-Virgule pour leur participation et surtout un grand bravo à tous les élèves pour leur implication dans ce projet. Objectif : la finale départementale pour notre élève vainqueur !

Vie à l'école

Autre thématique : le grand froid ! Les CP-CE1 sont partis à la journée le 31 janvier au parc polaire de Chaux Neuve, dans le Jura pour rencontrer des rennes, yacks et autres animaux du Grand Nord. Ateliers pédagogiques, rencontre avec les soigneurs : de quoi rentrer à la maison avec plein de choses à raconter !

Les ateliers pâtisserie se poursuivent, après le gâteau aux pommes en novembre, celui au chocolat en décembre, la galette à la frangipane en janvier, les crêpes sont attendues pour ce mois de février ! J'en profite pour remercier chaleureusement les parents qui fournissent les ingrédients nécessaires aux recettes, ceux qui viennent offrir un peu de leur temps pour encadrer un atelier pâtisserie et bien entendu tous les gourmands qui remplissent le carnet de commandes ! Une sortie cinéma est prévue également ce mois-ci pour les 4 classes de l'élémentaire : *Microcosmos*, au programme d'Ecole et Cinéma, nous sera diffusé au Bordeaux. Ces séances sont l'occasion d'un travail en amont de la projection ou après, en lien avec la culture cinématographique.

Les maternelles ne chôment pas non plus : la classe de MS-GS poursuit son exploration du temps et profite d'en être en ce moment à la période de l'Antiquité pour recevoir en classe un animateur du musée gallo-romain d'Izernore et pour mener en partenariat avec la classe des CM2 un travail sur la mosaïque.

D'autres projets attendent les élèves après les vacances de février : de l'art et du sport notamment. Les CP/CE1 seront en plein cycle natation à Saint Genis Pouilly et plusieurs classes dont les PS-MS participeront à un festival de courts métrages... De quoi remplir les journées !

Je terminerai en remerciant les membres du Sou des Ecoles qui financent la totalité des sorties et interventions mentionnées dans cet article, et la municipalité pour la prise en charge des cycles de natation.

A bientôt pour la suite des aventures scolaires et culturelles des petits Challaisiens,

La directrice

Vie associative

Association Gymnastique de Challex



L'association 'Zumba Movin' & l'association Gymnastique de Challex (l'AGC) organisent une Zumba Masterclass Caritative au profit intégral de La Ligue Contre Le Cancer de l'Ain le **Dimanche 9 Février de 11h à 12h à la salle Jean-Antoine Lépine.**

Ouverte et accessible à tous (tous niveaux). Participation de 10€/personne à l'entrée, directement dans l'urne de la Ligue. Venez partager un moment sportif dans la bonne humeur et bouger sur des rythmes latinos pour la bonne cause !

Nous proposons ces Zumba Masterclass Caritatives depuis maintenant 2 ans dans tout le Pays de Gex et nous avons le plaisir de venir à Challex grâce au soutien de la commune, de l'AGC et de Marjorie, qui sera évidemment présente pour cet événement !

Nous les remercions chaleureusement et vous attendons nombreux et nombreuses !

Zumba Movin & l'AGC

Bibliothèque municipale



Nos nouveautés du mois de février

Romans Adultes

« Plus grands que le monde » - Hall Meredith

« Tant de nuances de pluie » - Asha Lemmie

« 11 Quai Branly » - M. Pinget

« Cœur » - Thibault de Montaigu

« La petite bonne » - Bérénice Pichat

Bande dessinée adultes

« Holmes » - T4 1854/1891 - Luc Brunschwig/Cécil

« Pauvres bêtes » - Coco

Bandes dessinées jeunesse

« Chez mémé » - Pilot T2 - Julien Mariolle

« Les raclées d'Héraclès » - les P'tits Mythos T7 - C. Casenove/P. Larbier

« De Descartes à nos jours » - Le Monde de Sophie T2 - J. Gaarder/V. Zabus/Nicoby

« Jadina » - les légendaires origines T2 - Patrick Sobral/Nadou

Manga adolescent

« Assassination classroom » - t1 et t2 - Yusei Matsui

« Terre et Nature » s'invitent à la bibliothèque !

C'est un univers très personnel de la nature qui s'expose sur les murs de la bibliothèque.

Parfois figuratives, parfois abstraites, les toiles de Bérengère expriment la créativité et l'influence que la nature peut offrir à ses observateurs.

Cette enfant de Challex a exposé dans différents milieux :

Au Château de Musinens à Bellegarde.

Dans des restaurants : Café de l'Etoile à Vernier et l'Auberge de la fruitière à Péron.

A la mairie de Ferney-Voltaire, à l'école Jeanne D'Arc, lors de la Foire Artisanale de Neydens et de Collonges Fort l'Ecluse et plusieurs fois à Challex.

Au caveau de Mucelle, chez sa grand-mère Madeleine et la dernière expo en juin 2024 au Château de Mucelle.

Son parcours commence en 1995 avec la fréquentation des Arts Décoratifs en cours du soir, où elle approche la peinture à l'huile qui ne l'inspire pas, puis elle fréquente les cours de Martine Gaudaens à Challex en 1998, et perfectionne une nouvelle technique : l'aquarelle. Depuis quelques années elle peint aussi à l'acrylique.

Elle traduit avec créativité, couleurs, humour et douceur, les émotions que les paysages que la Terre, lui offre.

Venez découvrir sans attendre les toiles de cette artiste, vous en serez émerveillés.

Elle vous invite au vernissage, accompagné d'un apéritif, qui aura lieu le 14 mars dès 18h00.

Groupe histoire locale



Groupe histoire locale

Contacts : G. Dallemagne au 04 50 59 10 37

groupehistoire.cha@orange.fr

Toujours chercher, conserver, partager, participer, sensibiliser, valoriser

Lire, écrire : nous pouvons vous aider, mais nous comptons sur vous

Réorganisation du rayon histoire locale.

Le nombre de livres en regard de la place disponible altère la visibilité de l'offre .

Désormais nous présenterons sur les rayons une partie seulement des ouvrages dits « permanents »

- **ouvrages de référence**
- **ouvrages concernant Challex**
- **monographies des villages du sud gessien et Pays de Gex**
- **Ouvrages récents**
- **Publications du groupe histoire**
- **Signalement des nouveautés**

Les autres ouvrages développant les différents thèmes abordés seront mis en réserve et présentés en fonction de l'actualité mais pourront toujours être prêtés sur demande.

(courriel provisoire : dallemagne.georges@wanadoo.fr ou tél 04 50 59 10 37 - répondeur)

Les listes d'ouvrages en réserve seront mises à disposition des lecteurs (listes à consulter à la bibliothèque)

Ultérieurement il sera possible d'accéder aux ouvrages numérisés sous réserve des droits d'auteur

Le barrage centenaire se refait une beauté et concrétise son lien avec Challex

Entre 2004 et 2010 la SFMCP procède au remplacement de 5 des 6 turbines Francis et des générateurs datant de 1925 par des ensembles Kaplan. Une turbine Francis est conservée et fonctionne.



Turbine- rouge- Kaplan (2004) et turbine- noire-Francis (1925) photo SFMCP

Vie associative

Groupe histoire locale



En dépit de leur taille réduite les nouveaux générateurs développent une puissance supérieure de 30GWh des précédentes

Le 19 mai 2011 Challex inaugure la roue de turbine , don de la SFMCP rappelant le lien méconnu entre la commune et le barrage implanté sur son territoire (photos GH)



les nombreux Challaisiens présents – habitants, anciens du barrage - se reconnaîtront.



Les personnalités lors de l'inauguration

de g à d : Messieurs Novel (SFMCP), Pierre Dumarest (Maire de Challex), Maire de Chancy, Pierre Duchêne (Maire de Dardagny), René Mabillard (Maire de Pouigny)

Quelques semaines avant l'inauguration : l'enfer ou le 7° ciel ?

La principale difficulté réside dans le transport : comment acheminer cet ensemble de 60 tonnes camion, remorque et roue de turbine en tenant compte de tous les obstacles et interdictions jalonnant le parcours entre le barrage et Les Baraques ?



Les Petites Scènes



Mercredi 18 janvier

Les Petites Scènes ont présenté leur spectacle de Noël à la maison de retraite de Challex.

Les résidents nous ont réservé un très bon accueil et les enfants ont apprécié leur passage sur cette scène improvisée. Charlemagne, César, Cléopâtre, les Rois Mages se sont succédé pour le plus grand plaisir de tous et un très bel échange a eu lieu entre la doyenne de la maison de retraite et nos élèves que 100 ans séparaient !



Vie associative

Les Petites Scènes

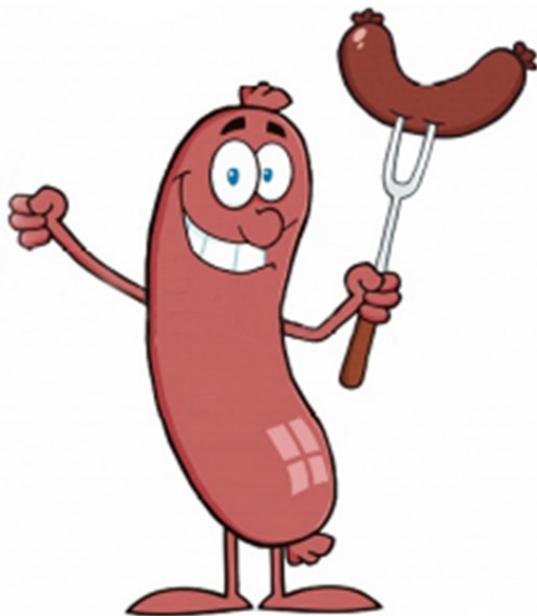


Photos de Carine Bourguignon

Les Bourrus de Mucelle



**CHALLEX
PLACE DE MUCELLE
SAMEDI 1er MARS
2025**



***Fabrication artisanale
et vente de boudin***

**DEGUSTATION SUR PLACE
RACLETTE-CREPES
TOMBOLA**

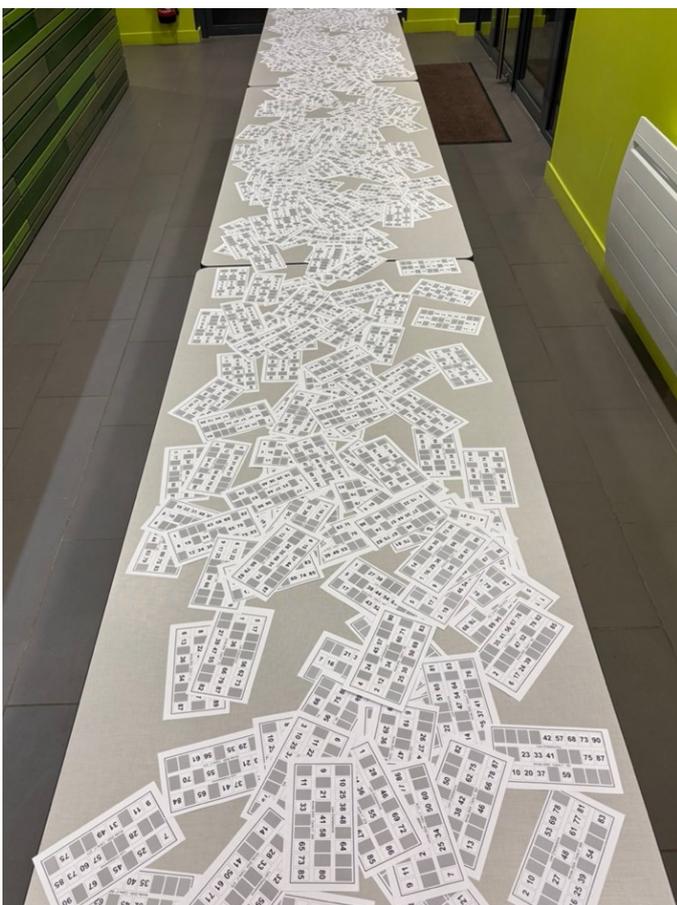
**14 € l'assiette de boudin soit
environ 1 mètre
(Compote de pommes offerte)**

La Lyre Chalaisienne



Les musiciens de La Lyre ont déposé leurs instruments et ont retroussé les manches pour organiser à nouveau le loto du Réveillon, ce samedi 28 décembre 2024. On y voit une belle participation et beaucoup de concentration.

Où se cachent les cartons gagnants ? Faut-il faire appel à l'Intelligence Artificielle ou à des algorithmes savants ? Seule la chance a permis à certains de repartir les bras chargés et les autres gardent l'espoir de gagner une prochaine fois.



Vie associative

Association
d'Animation Paroissiale



12H00 SALLE JA LÉPINE À CHALLEX

Adultes : 22 €
Moins de 12 ans : 10 €

Réservations

Françoise 06 88 48 51 00
Marie-Rose 06 40 19 32 61

Un rendez-vous challaisien
depuis 35 ans, organisé par
l'AAP et porté par
les fidèles
Jeunes de Challex

- ◆ Kir de bienvenue
- ◆ Buvette
- ◆ Botato à volonté
- ◆ Gratin de pommes de terre
- ◆ Salade
- ◆ Fromages
- ◆ Desserts
- ◆ Café, tisane...
- ◆ Animation



Adieu Madame Charvet

Nous n'oublierons pas cette femme, si impliquée dans la vie de notre village, arpentant les rues de Challex, toujours heureuse de discuter un moment avec ceux qu'elle croisait, connus ou inconnus, ne manquant jamais le repas botato, le rallumage du four communal ou les fondues de nos assemblées générales. Madame Charvet appréciait les contacts humains et soutenait les manifestations à Challex... qu'aurions-nous fait sans son garage qu'elle nous mettait à disposition pour nos ventes du Four ? Elle savait rendre service avec discrétion.



Bergeronnette des ruisseaux

La Bergeronnette des ruisseaux est un oiseau d'une taille un peu plus petite que le merle noir. Elle est facilement reconnaissable à ses flancs jaunes, ce qui la différencie de la Bergeronnette grise, et à sa longue queue. Comme son nom l'indique, on peut l'observer principalement à proximité des plans d'eau courante, autant les ruisseaux, torrents et rivières que les lacs. Cet oiseau est résident à Challex et ses environs. On peut l'observer le long de l'Allondon ou au bord du Rhône. Celle que vous pouvez voir sur les photos illustrant cet article a été « capturée » sur les bords du Léman, le long du quai entre Villeneuve et le Château de Chillon.

Elle fait partie de la famille des Motacillidés, des passe-reaux mesurant entre 11 et 24 cm de longueur, regroupant entre autres les Bergeronnettes et les Pipits. On peut la confondre avec la Bergeronnette printanière, dont le ventre est également jaune, mais le dos est brun verdâtre et la queue plus courte. D'ailleurs cette dernière est migrante et ne passe que le printemps et l'été dans nos contrées.



La Bergeronnette des ruisseaux est très mobile et il faut parfois de la patience pour l'observer ! En effet, elle ne reste que rarement plus de quelques secondes au même endroit. En ce qui concerne les photos que j'ai faites, cela a été une véritable partie de cache-cache entre les grosses roches qui séparent le quai du lac ! Elle se nourrit principalement d'insectes et larves aquatiques qu'elle capture dans les eaux peu profondes ou sur le rivage, ou même en vol pour les premiers. Elle apprécie aussi les petits mollusques et crustacés qu'elle va débusquer jusque sous les pierres. Son chant est assez strident, sous forme de « tsi-tsi-tsi ».

La saison de reproduction s'étend de mars à août. Celle-ci débute par la parade amoureuse et la recherche d'un endroit propice à la nidification, habituellement situé dans un pan de mur vertical, présentant des fissures ou autres roches pourvues des mêmes

caractéristiques. On peut trouver le nid en milieu ouvert ou en forêt, mais le plus souvent près de l'eau. Celui-ci est caché et rendu plus confortable par des matières végétales : mousse, herbe etc. Il peut y avoir une voire deux nichées par an. La femelle pond de quatre à six œufs, couvés par les deux parents durant douze à quatorze jours.



Le nourrissage des petits au nid, également effectué par le mâle et la femelle, se fait encore pendant une douzaine de jours. Après l'envol, les juvéniles s'émancipent au bout de deux à trois semaines.

La Bergeronnette des ruisseaux n'est pas une espèce menacée, mais nous pouvons tous contribuer à sa protection en protégeant les ruisseaux, en limitant les dérangements, surtout en période de nidification et en évitant l'usage des pesticides. À la belle saison, elle peut être observée partout en Europe et aux latitudes moyennes de l'Eurasie et même dans l'Himalaya ! Bien que sédentaire en Europe de l'ouest, celles vivant plus au nord et en altitude, en Scandinavie, en Russie, Mongolie et Chine par exemple, sont migrantes, descendant plus au sud en hiver, y compris dans les pays de l'Afrique du Nord.

Texte et photos de Jean-Luc Altherr

Rappel : exposition de photos d'oiseaux prises par des Challaisiennes et des Challaisiens: le week-end du **22-23 mars**. Nous vous invitons à nous envoyer quelques-unes de vos meilleures photos d'oiseaux prises dans notre région par mail :

ornithosdechalex@gmail.com.

Date limite pour recevoir vos photos repoussée au **lundi 10 février**.

Un groupe de membres des Ornithos a fait une sortie aux Teppes de Verbois le dimanche 19 janvier. Il y avait de nombreux oiseaux sur le plan d'eau derrière le barrage de Verbois, plusieurs espèces de canards, des mouettes et des goélands, des foulques, des grèbes et ... un cygne noir (échappé !). Les étangs des Teppes étaient en partie gelés, ce qui rendait la vie difficile pour les oiseaux d'eau, bien que le martin-pêcheur soit présent. Plusieurs espèces de mésanges, des grives, des pics et d'autres oiseaux ont été observés dans les bois.

Gerry Rodgers

Vie associative

Poivre & Sel



Les membres de Poivre & Sel ont débuté l'année 2025 d'une manière humoristique en partageant un repas-crêpes avec des galettes des rois en dessert. Quatre couples de reines et rois ont été ensuite mis à l'épreuve en partageant un jeu de mimes qui a créé une ambiance festive, dont les éclats de rires résonnent encore à nos oreilles. Que ces moments de joie permettent d'oublier les bobos du quotidien et nous aident à rester jeunes !



Les têtes couronnées se prêtent à un jeu de mimes qui fait surgir de grands éclats de rire.



Un public conquis

PROCHAINE RENCONTRE

MARDI 11 FEVRIER dès 11h30
à la Salle St-Maurice

pour une « fondue bressane », une nouveauté parmi tous les plats proposés par l'association. Venez donc à la découverte le et nous fêterons aussi la Saint-Valentin.

Inscriptions auprès de Josiane :
Tél. 06 70 62 60 65 ou josianedavet@orange.fr
jusqu'au jeudi 6 février inclus.

Nous vous rappelons **notre prochain voyage** en

Drôme Ardèche, du 24 au 26 avril 2025

pour lequel il reste encore des places. Ce voyage est **OUVERT A TOUS** (voir le détail dans Le Petit Chalaisien de janvier) au prix de 495 €. Avec plus de 30 personnes le prix descend à 435 € ; n'hésitez pas à contacter Josiane si vous êtes intéressés.

SPECTACLE POUR TOUS :

Pour les amoureux de Brassens et de la chanson française, nous vous proposons d'assister à un récital (contrebasse, guitare et chant)

VENDREDI 28 MARS à 20h
Salle Saint-Maurice.

L'entrée de 10 € comprendra également le verre de l'amitié qui permettra un échange avec les artistes. Réservez votre soirée qui se déroulera en toute intimité mais, nous l'espérons, avec un nombreux public.

MERCI à tous les lecteurs de nos articles ; c'est avec enthousiasme que nous efforçons de diversifier nos rencontres afin de les rendre attrayantes et vous invitons à nous rejoindre.

Le Comité de Poivre & Sel.

Vie au village



SITE WEB



100%
Cire de soja naturelle
Parfums de Grasse

EN 2025

NOUVEAU !

Allume-moi

LES BOUGIES PARFUMÉES À CHALLEX

18 arômes à découvrir : desserts gourmands, fruits originaux, parfums du quotidien, douceurs et des nouveautés chaque mois.
Bougies de 250g réalisées à côté de chez vous !

ARTISANAL - ÉCORESPONSABLE - LOCAL



www.allume-moi-challex.fr



@allumemoichallex

COMMANDEZ DÈS MAINTENANT
À PARTIR DE 9,90 € !

+33 4 50 40 67 75

info@allume-moi-challex.fr

Vie associative

Le Sou des écoles



Aelys, 10 ans



Ulysse, 3 ans



Chloé, 3 ans



Chers amis,

Armin, 7 ans



Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre Fête de Noël a été un véritable succès grâce à votre soutien et à votre participation ! Ce fut un moment magique de partage et de convivialité.

Alessio, 10 ans



Après la distribution de cadeaux, il est temps de distribuer nos remerciements, parce que sans vous rien ne serait possible:

- Merci pour votre solidarité lors du Noël inversé qui, une fois de plus, a dépassé nos attentes. Nous avons reçu les remerciements touchants de l'Association Intégration des Mineurs (AIM) à Genève. Soyez sûrs que vos dons ont fait des heureux!

Emma, 4 ans



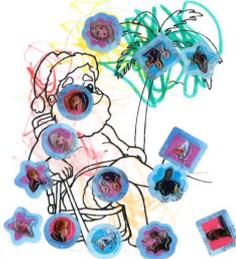
- Merci aux enfants qui ont brillamment participé au concours de dessin. Nous joignons les réalisations des gagnants. Leur créativité et leur enthousiasme ont ajouté une touche de couleur et de joie à cet événement. Bravo à tous les artistes en herbe !

Roxane, 5 ans



- Merci à notre généreux sponsor, Satoriz à Ferney Voltaire qui nous a offert le jus de pomme et l'ensemble des biscuits distribués aux enfants lors de la visite du Père Noël.

Ilio, 3 ans



- Merci à nos partenaires, Côté Potager à Saint Genis pour ses produits frais, Au bœuf charolais à Saint Genis pour sa viande savoureuse et La Poêle géante à La Clusaz, notre traiteur, pour son excellente tartiflette.

Nicole, 3 ans



- Merci au Père Noël d'avoir, cette année encore et malgré sa tournée internationale, pris le temps de passer dans notre école.

- Merci à Ludmila qui arrive toujours à transmettre sa passion et son talent aux enfants qui ne s'en lassent pas.

- Merci à toute l'équipe de la Vogue challaisienne qui après leur manifestation réussie de 2024 nous ont gracieusement fait don de leurs boissons restantes. Nous en profitons pour rappeler à tous que la prochaine Vogue aura lieu le week end du 6/7 septembre 2025.

- Merci à Madame la Maire et aux employés municipaux qui sont intervenus en urgence et sans qui le spectacle n'aurait pu avoir lieu.

Nous sommes impatients de vous retrouver pour nos futurs événements, à commencer par notre soirée Blind Test le vendredi 7 février à la JAL à partir de 19h.

Encore une fois, merci à tous !



Ilaria, 8 ans et demi

L'équipe du Sou



Eva, 5 ans



Lana

Memento

Challex au quotidien

Mairie de Challex

216, rue de la Mairie

04 50 56 30 10 ~ challex@challex.fr

Lundi 9h00-12h30

Mardi 9h00-12h30 14h00-19h00

Mercredi 9h00-12h30

Jeudi 14h00-19h00

Vendredi 9h00-12h30

Le marché communal hebdomadaire

Tous les mardis sous la Halle de 16h00 à 19h30

Bibliothèque municipale

09 74 04 42 36 ~ bibliochallex@gmail.com

Mercredi 16h00-19h00

Vendredi 16h00-19h00

Auberge « les 7 Merveilles » 04 79 19 70 90

Horaires du restaurant, réservations et vente de pizzas : www.Aubergedes7merveilles.com

Horaires du dépôt de pain :

Lundi 8h00/14h00

Mardi 8h00/14h00 17h00/20h00

Mercredi : **fermé la journée**

Jeudi : 8h00/14h00 17h00/20h00

Vendredi : 8h00/14h00 17h00/20h00

Samedi : 8h00/14h00 17h00/20h00

Dimanche : 8h00/14h00

Ecole : 04 50 56 44 32

Garderie : 06 83 45 81 81

Inspection de l'éducation nationale

Circonscription du Pays de Gex : 04 50 40 76 60

Maison de retraite médicalisée Les Cyclamens :

04 50 56 46 50

Collecte des déchets sur la commune

Mercredi soir dépôt des conteneurs

Jeudi matin, ramassage des déchets ménagers

Demande de bacs à ordures ménagères, tri,

compostage ou anomalie : 04 50 40 95 00

www.monservicedechets.com

Pour les problèmes de collectes :

collecte@paysdegexagglo.fr

Déchetterie de Péron : 04 50 59 14 64 (badge obligatoire)

Horaires d'hiver (de Novembre à Février)

du Lundi au Vendredi : 8h30 - 12h - 13h45 - 17h

Samedi : 8h30 - 17h, dimanche : 9h - 12h

Fermée les jours fériés

Déchetterie de Saint Genis-Pouilly : 04 50 42 09 41

Recyclage : www.sivalor.org

Allo encombrants non recyclables : 04 50 20 65 86

www.agcr.alfa3.fr

Horaires pour les engins motorisés et bruyants

(tondeuses, taille-haies, tronçonneuses...) :

pour le bien-être de tous, veuillez les respecter

Lun-ven. 8h00-12h00 14h00-19h30

Samedi 9h00-12h00 15h00-19h00

Dimanche et jours fériés 10h00-12h00

Centre du Service National : 09 70 84 51 51 ou

cns-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Recensement obligatoire dès 16 ans auprès de la

mairie

Contacts d'urgence

Appel d'urgence européen : 112

SAMU 15 : urgences médicales-

médecin de garde

SAMU – urgences sociales et hébergements : 115

<http://challex.info/urgence>

Pompiers : 18

Police 17

Gendarmerie Thoiry : 04 50 42 12 01

117 rue des Chenaillettes 01710 Thoiry

8h00 - 12h00 / 14h00-18h00 du lundi au samedi

9h00 - 12h00 / 15h00-18h00 dimanche, jours fériés

Gendarmerie Collonges : 04 50 59 63 03

162 Rue de l'Eglise 01550 Collonges.

Mardi et jeudi : 8h00 à 12h00

Dimanche : de 9h00 à 12h00

Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11

Signalement de logements indignes : 0806 706 806

Signalement violences conjugales : 3919

Enfance en danger : 119

Urgence vétérinaire : 3115

Pharmacies de garde : 3237

Services des Centres Départementaux

de Solidarité de Gex et Ferney-Voltaire : 3001

Maison Médicale de Garde, centre de soins

immédiats du Pays de Gex

Hôpital local du Pays de Gex ,160 rue Marc Panissod,

Gex

Tous les jours, sur RDV auprès du centre 15

Maison médicale multidisciplinaire

110 rue Germaine Tillon, 01630 Saint Genis-Pouilly

Permanence de soins infirmiers, sans RDV, tous

les jours, de 16h00 à 17h00

Cabinet infirmier sur RDV 04 50 42 04 02

Cabinet infirmier de Collonges sur RDV au

domicile ou au cabinet

04 50 56 71 64 ou 06 84 15 01 95 ou 06 08 61 74 99

Infirmières libérales, cabinet de Péron sur RDV

04 79 19 95 07 ou 06 49 45 49 09

Urgence uniquement : 06 66 87 21 99

Memento

Contacts d'urgence

CHAL : Centre Hospitalier Alpes-Léman
Site de Contamine-sur-Arve : 04 50 82 20 00
CHANGE : Centre Hospitalier Annecy Genevois
(Site de Saint Julien-en-Genevois) : 04 50 49 65 65
Hôpital Privé Pays de Savoie Annemasse :
04 50 83 43 43
Hôpital Cantonal GE : +41 22 372 33 11
Hôpital de La Tour à Meyrin GE : +41 22 719 61 11

Services aux usagers

Groupement transfrontalier européen :
08 92 70 10 74
SIEA : Service Client : 04 74 45 09 07
Régie des eaux gessiennes (eau, assainissement)
04 85 29 20 00
Site de l'agglomération : paysdegexagglomeration.fr puis accueil et faites votre choix
AGCR (recyclage solidaire de textile en bon état à Saint Genis-Pouilly, 129 rue du Tiocan) :
04 50 28 20 50
Horaires de la boutique :
Mercredi, jeudi et vendredi 13h00-17h30
Samedi 8h45-14h15
Horaires dépôts :
Lundi, mercredi, vendredi 8h30-12h30/14h00-17h45
Ressourcerie du Pays de Gex : 04 81 50 02 51
290 rue de Perruet - ZA de la Maladière 01210 Ornex
Collecte des objets en bon état (sauf textile): mobilier, jouet, électroménager, outillage, vaisselle, livre... pour y être nettoyés, réparés, et remis en vente à la boutique . www.paysdegexagglomeration.fr
DEPOT DES OBJETS
Ressourcerie à Ornex :
lundi :13h30 - 17h30, mardi au vendredi : 8h45 - 12h / 13h30 - 17h30 et samedi : 8h30 - 17h30
déchetterie de Saint Genis Pouilly le mardi après-midi, mercredi, vendredi et samedi (9h à 12h et 13h15 à 17h) où vous serez accueilli par un agent de la ressourcerie
déchetterie de Péron le jeudi (9h à 12h et 13h15 à 17h) où vous serez accueilli par un agent de la ressourcerie
A domicile pour les meubles volumineux en bon état, en prenant rendez-vous au préalable au 04 81 50 02 51

Conseils juridiques gratuits
(CIDF-CDAD-ADIL-avocat-conciliateur de justice)
Sur RDV au 04 50 41 35 86
Caisse Primaire d'Assurance Maladie : 3646
Transport à la demande :
Centrale de réservation : 0800 00 67 59
du lundi au vendredi de 8h00/12h00 et de 14h00/17h00
hors jours fériés ou www.transportsdelain.fr

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
Mairie de Saint Genis-Pouilly 01630
SUR RDV le 1er mardi de chaque mois
Hors vacances scolaires sur caf.fr au 3230
0810 25 01 10 du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h30.

Horaires du bus La Plaine-Challex : www.tpg.ch

Maison des Services Publics Pays de Gex Agglo :
Pour faciliter vos démarches
167 rue de Genève 01170 Gex
Sur RDV au 04 50 99 99 72

CLIC : Centre Local d'Information et Coordination gériatrique : 04 50 41 04 04

Maison des Usagers Gessiens (MUG)
200 rue Edouard Branly, Technoparc,
01630 Saint Genis-Pouilly
Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Le mercredi de 8h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 17h00
Ce lieu concerne les déchets et la régie des eaux.

SOS ANIMAUX : 04.50.41.74.80
<https://www.sosanimauxpaysdegex.com/fourriere-pays-de-gex.html>
Adoption avec les Ch'amis Gessiens :
06.17.96.19.34 ou 06.88.75.92.70

Aéroport de Genève renseignements divers :
GVApp

Rédaction

Le Petit Challaisien est publié par la commune de Challex.
Directeur de publication : Madame le Maire
Rédaction : Commission Communication / Comité de lecture
Impression : imprimerie Piétri (Gex)
Distribution : service de la commune
Tirage : 750 exemplaires
Le Petit Challaisien est distribué aux habitants et consultable sur le site Internet www.challex.fr

Pour le prochain numéro du Petit Challaisien de mars, merci de transmettre vos articles par courrier électronique à :

lepetitchallaisien@challex.fr

au plus tard le :

samedi 22 février